



Groupe de travail « Site recruteur » du 23 janvier 2024 COMPTE-RENDU

Paris, le 23 janvier 2024

L'UNSA était représentée par Emilie Cerisier, Fabienne Durand et Martine Harnichard.

Un groupe de travail a été organisé ce jour par l'administration pour présenter la page emploi qui va être mise en œuvre par le Ministère, intitulée « Rejoignez-nous ». Elle sera disponible pour le Salon de l'Agriculture (SIA), soit à compter du 24 février 2024.

Ce nouveau site permettra de retrouver l'ensemble des postes ouverts aux titulaires et contractuels (hors enseignement pour la première année). Il sera accessible aux personnes en situation de handicap (augmentation des caractères, changement des couleurs et, à l'avenir, lecture audio).

Il sera disponible dès sa sortie pour les publications au fil de l'eau et pour la campagne de printemps de cette année. L'objectif de l'administration est d'aboutir à l'avenir, si le système est fluide, à la totalité des postes en parution au fil de l'eau mais également, à terme, de gérer les offres d'alternance car les apprentis seront les fonctionnaires de demain.

Il permettra également de rechercher les postes ouverts dans notre ministère, grâce à une recherche par mots clés ou par des critères de recherche tels que la localisation, l'entité de rattachement, le domaine, la catégorie, le niveau de diplôme et la notion management. D'autres critères pourront encore filtrer ces résultats avec les notions de télétravail, le statut, le classement RIFSEEP du poste ou la fourchette de rémunération pour les contractuels.

Un onglet propre à chaque fiche de poste permettra de postuler et renverra vers Agrimob pour les agents titulaires ou vers un autre dispositif (en fonction de la structure) pour les contractuels.

A l'avenir, le ministère prévoit deux nouvelles fonctionnalités : la candidature en ligne sur ce site et la création d'un espace personnel. Cet espace permettra de marquer comme favoris les postes ciblés par l'agent, d'enregistrer des critères de recherche et de créer des alertes lorsqu'un poste correspondant aux critères sauvegardés est déposé.

D'autres onglets permettront de mieux connaître les métiers et les valeurs du ministère et même de déposer une candidature spontanée pour les agents contractuels.



Le site sera alimenté par les agents qui ont aujourd'hui accès à Odyssee et qui déposent les offres sur le site « Choisir le Service Public » qui reste obligatoire. Les informations demandées seront les mêmes pour un dépôt plus simple.

L'UNSA-AAF espère que ce site permettra de mieux gérer à l'avenir les candidatures sur les postes au fil de l'eau. En effet, elle alerte depuis la mise en œuvre de ces mobilités sur le manque de transparence et les délais de prise de poste. Même s'il permettra certainement une recherche plus facile des offres (qui sont aujourd'hui dispatchées sur de multiples notes de service), la possibilité de candidater en ligne ne sera possible que dans un second temps (sans que nous en connaissions aujourd'hui l'échéance).

L'UNSA-AAF restera attentive aux égalités de traitement des candidatures et des accès aux postes pour l'ensemble des agents.